

Informations et modalités d'inscription 2010

Engagement/Inscription

Depuis 2009 les engagements se font de 2 manières :

- **par COURRIER : UNIQUEMENT** sur des formulaires spécifiques disponibles sur demande dans tous les Centres Techniques HN, ou sur le site www.cheval-lorraine.com rubrique concours d'élevage, à retourner à l'adresse suivante : ADECLOR – Pôle Hippique de Lorraine – 1 rue Léon Bocheron 54110 ROSIERES-AUX-SALINES.

Ne pas oublier de joindre :

- Relevé d'identité bancaire **au nom de l'engageur**
- **Chèque d'engagement** à l'ordre de l'ADECLOR.
- **Les formulaires doivent impérativement être complétés entièrement (taille des 3ans, étalons et noms de poulains pour les poulinières) et indiqués le N° SIRE du Cheval sans quoi ils ne pourront être enregistrés**

- **Par INTERNET** : sur le site <https://engagements.francechevaldesport.fr/Eliteurs>

Les règlements devront suivre par courrier (pas de paiement en ligne)

Attention :

- **Les engagements incomplets ou non réglés ne seront pas pris en compte**
- **A la date limite d'engagement : cette année les engagements envoyés après la date indiquée sur le calendrier (cachet de la poste faisant foi) ne seront pas pris en compte et les chevaux ne seront pas autorisés à prendre le départ du concours.**

Tarifs 2010

- Pour les concours SELLE les engagements seront de 15€ par cheval pour les adhérents ADECLOR et 45€ pour les non adhérents.
- Pour les concours TRAIT les engagements seront de 3€ par cheval pour les adhérents ADECLOR ou UECRA et 6€ pour les non adhérents

Boxes disponibles uniquement sur le pôle hippique de Lorraine à Rosières (règlement exigé à la réservation) :

- 20 € pour les adhérents ADECLOR
- 50 € pour les non-adhérents

Règlement

- Règlement des Haras nationaux disponible sur le site Internet :
www.haras-nationaux.fr
 - Professionnel – Réglementation de l'élevage – Encouragement – Annexe du 28/09/2007
« **REGLEMENT_CONCOURS_ELEVAGE_JUIN.pdf** »
- Programmes d'élevage disponibles sur les sites Internet :
www.sellefrancais.fr - www.anaa.fr

Contrôle des documents et des vaccinations

Les livrets signalétiques seront contrôlés lors des concours d'élevage et devront obligatoirement être validés à l'inscription sans quoi les chevaux ne pourront être primés (renseignements auprès du Centre Technique). Les chevaux doivent être pucés et en règle de leur vaccination grippe, tout animal non vacciné pourra être exclu du concours.

Contacts

- ADECLOR – Pole Hippique de Lorraine - 1 rue Léon Bocheron – 54110 ROSIERES-AUX-SALINES
Tél/Fax : 03 83 30 62 50 – Port : 06 14 14 67 39 ou 06 58 56 90 85 – Mail : adecolor@wanadoo.fr
Site Internet : www.cheval-lorraine.com